Pays pauvres très endettés ACP, PPTE: prêts spéciaux, allègement de la dette

2001/2158(COS) - 25/04/2002 - Texte adopté du Parlement, lecture unique

En adoptant le rapport de M. Mario MANTOVANI (PPE-DE, I) à une majorité de 400 voix pour, 39 contre et 26 abstentions, le Parlement approuve la communication de la Commission sur l'allégement de la dette des pays pauvres très endettés ACP (PPTE). La résolution adoptée est conforme à l'avis de la commission au fond (se reporter à ce résumé), à l'exception d'un amendement soulignant qu'une réforme visant à rendre plus justes les systèmes financier et commercial internationaux serait susceptible de donner une chance aux PPTE de sortir de la misère.